

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 23 mars 2023

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Isabelle DELAINE

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 65
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 16 mars 2023
Date de publication : 30 mars 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MIRAT Maryline
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	NONNOTTE-BOUTON Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	PRAT Hervé
DAUBIGNEY Jean-Michel	BERNARDIN Daniel	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	CHAPIN Jean-Paul
SOLDAVINI Grégory	PAUVRET Emeric	JEANNEROD Georges
FERNOUX-COUTENET Gérard	ANTOINE Patricia	DIEBOLT Alain
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAMPANHET Stéphane	PANNAUX Joël
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DELAINE Isabelle	HENRY Micheline
MONNERET Christophe	DOUZENEL Alexandre	GUIBELIN Hervé
ROY Jean-Yves	DRAY Frédérique	MILLIER Cyril
CALINON Séverine	GIROD Isabelle	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	GRUET Justine	GRUET Olivier
GAGNOUX Jean-Baptiste	HAMDAROUI Ako	SAGET Emmanuel
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	CALLEGHER Aline
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	JEANNEAUX Cyril
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	MARCHAND Sylvette	LAGNIEN Jacques
RYAT Thomas	MBITEL Mohamed	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine

Conseillers absents ayant donné procuration

MANGIN Isabelle donne procuration à JEANNET Nathalie
BERTHAUD Mathieu donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
CUINET Jean-Pierre donne procuration à MARCHAND Sylvette
DEMORTIER Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à NONNOTTE-BOUTON Catherine
GOMET Nicolas donne procuration à BERNARDIN Daniel
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHEVAUX Bruno	BONIN Jean-Luc	DAVID Françoise
MATHIOT Agnès	CHAUTARD Christophe	MATHEZ Christian
LACROIX Olivier	BREMOND Gabriel	GINET Gérard
VERNE Pierre	VIVERGE Patrick	

Objet : Mise à jour du schéma directeur d'assainissement sur la Ville de Dole

Rapporteur : Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.224-8), les Collectivités compétentes en matière d'assainissement doivent réaliser un schéma directeur d'assainissement et le mettre à jour tous les 10 ans.

Ce document de programmation comprend :

- Un descriptif des ouvrages de collecte, de transport et de traitement des eaux usées – réseaux et station d'épuration qui repère les enjeux et les points à améliorer,
- Un programme pluriannuel d'actions et de travaux à mettre en œuvre pour améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement.

Le schéma directeur d'assainissement de la Ville de Dole date de 2012 ; il convient donc aujourd'hui de le mettre à jour notamment sur le programme pluriannuel d'actions à mettre en œuvre.

Cette mise à jour permettra non seulement de faire le point sur les travaux et actions réalisés depuis 2012 et sur les améliorations qu'elles ont permis d'apporter au fonctionnement du système d'assainissement mais aussi de programmer les actions à conduire en matière d'assainissement sur les 10 prochaines années.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE VALIDER** le principe d'engager la mise à jour du schéma directeur d'assainissement sur la Ville de Dole,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous actes et documents relatifs à la réalisation de cette mise à jour,
- **DE VALIDER** le principe de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de la mise à jour du schéma directeur sur la Ville de Dole,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous actes et documents relatifs à la demande de financement.

SCRUTIN POUR : 65
 CONTRE : 0
 DONT 8 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 8
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 23 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Services Techniques/Eau et Assainissement
- DDT du Jura/Service Qualité de l'Eau



Jean-Pascal FICHERE.